

Introduction

DANS CE NUMÉRO

| | |
|--|---|
| Introduction | 1 |
| Evènements passés de la Section verte | 2 |
| Evènements futurs de la Section verte ; Jeux de Tokyo | 3 |
| Article à l'affiche : Lutter contre la pollution plastique | 4 |
| Article à l'affiche (suite) | 5 |
| Actions du Conseil de l'Europe pour l'environnement | 6 |
| Evenements à Strasbourg ; Contacts | 7 |

Bienvenue à nos lecteurs de la troisième édition de l'Eco-Newsletter de la Section Verte de l'Amicale !

Après les deux premières éditions, la popularité et le lectorat continuent de croître. Par conséquent, de même que de nombreux articles nouveaux et intéressants, nous avons amélioré le format du bulletin! L'article de fond ce mois-ci porte sur la question très pertinente et importante du plastique. Nous espérons que vous l'apprécierez!

Pour les nouveaux lecteurs, voici un aperçu de l'Eco-Newsletter et de la section verte:

L'Eco-Newsletter fonctionne sur une base bimestrielle et a pour objectif d'éduquer les membres du personnel du Conseil de l'Europe à des initiatives et à de bonnes habitudes éco-responsables et durables, qui peuvent être adoptées à la fois au travail et dans la vie quotidienne. Cette Newsletter vise également à informer les lecteurs sur les

activités et les événements passés et futurs, qu'ils soient organisés par la Section Verte dans le cadre du CdE à Strasbourg et en Alsace ou que ces événements se déroulent à l'échelle internationale. Les actualités locales et internationales pertinentes seront également résumées ici.

La Section Verte de l'Amicale a été relancée fin 2016, et plusieurs activités couronnées de succès ont démarré au cours de l'année 2017. Aujourd'hui, en 2018, nous

avons des projets ambitieux, et nous espérons pouvoir organiser de nombreuses activités de grande envergure suscitant la réflexion, participer à des manifestations pour soutenir les améliorations dans le domaine environnemental à Strasbourg et encourager nos collègues et l'Administration à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des activités passées et prévues.



Evènements passés de la Section verte

18 avril- L'installation de 3 nouveaux nichoirs s'est déroulée du côté rivièrre de la Cour. Les nichoirs ont été acheté auprès de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Le service des Espaces Verts a nettoyé deux anciens nichoirs qui se trouvent dans la même zone. Des collègues de la Section verte et de l'Administration ont participé à l'installation.

18 avril- Visite du Chef Papou: De nombreux participants sont venus assister au documentaire "Frère des arbres" qui invite à réfléchir et qui retrace l'histoire de Mundiya Kepanga et de son pays: la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Suite à la projection, le Chef papou a répondu à quelques questions du public de manière divertissante et dynamique, à l'aide de son ami, traducteur et producteur cinématographique Marc Dozier. La meilleure manière de résumer l'expérience de la visite du Chef papou est peut-être de laisser une jeune participante de 16 ans s'exprimer. C'est la fille d'une personne employée au CoE:

« Ce visionnage du film en présence du chef de la tribu était un vrai témoignage direct de ce qu'il se passe à l'autre bout du monde. Cela



"I am a simple man of the forest, who knows how to care for it, and how to preserve it. If you would like to come to my forest, you are welcome."

permet de se rendre compte des problèmes et situations difficiles que doivent résoudre les populations de la planète dans le contexte environnemental. Poser des questions, s'informer pour ensuite s'opposer à ce qui ne va pas et se battre pour ses convictions est la chose la plus importante. » (text entière).

22 avril- Un nettoyage très réussi de la rivière Ill s'est déroulé en coopération avec le club de kayak. L'opération de nettoyage a pris place en plusieurs

sessions: le matin et l'après-midi.

22 bénévoles de l'Amicale ont participé au ramassage des déchets: des morceaux de plastique, des



bouteilles en verre et en plastique, un caddy, un panneau de signalisation et un vélo. Suite au ramassage des déchets, un barbecue a été organisé et la journée a été très appréciée par l'ensemble des participants. Nous aimerions renouveler notre participation à cet événement chaque année si possible.

28 mai- 1 juin- Semaine « Allons travailler à pied ! » Le premier défi de marche du Conseil a été organisé et nous sommes ravis de partager quelques chiffres avec vous: **plus de 864 km** ont été parcourus par 23 collègues pendant 5 jours. De plus, nous avons calculé que si tous les participants avaient conduit une petite voiture de leur domicile respectif jusqu'au bureau, un total de 580 km aurait été parcouru, ce qui aurait entraîné une **empreinte carbone de 150 kg de CO₂**. Ils auraient également dépensé environ **60€ en essence**. Après une semaine de marche intense et consciente, les 3 marcheurs les plus actifs du Conseil sont **Claudia Elion (58,8km)** ; **Gulgun Gullu-Rech (60,2km)** et le

gagnant qui a parcouru une distance de **111,1km** est **Sam Yoo** ! Félicitations ! Les **gagnants** ont reçu des cadeaux sportifs / naturels de la part de l'Amicale. Nous espérons que le défi deviendra un événement annuel et encouragera nos collègues à explorer les magnifiques environs de Strasbourg à pied et à en ressentir les bienfaits pour leur santé !

Evènements passés (suite) et futurs de la Section verte

5 juin Journée mondiale de l'environnement- Une résolution sur la réduction de l'empreinte écologique du Conseil de l'Europe a été présentée par la Section Verte lors de la réunion annuelle du personnel le 5 juin (Journée mondiale de l'environnement). Les principales recommandations étaient de finaliser le processus d'adhésion à la Charte de la biodiversité de l'Eurométropole "Tous unis pour plus de biodiversité", de participer au "Plan Climat 2030" de la ville de Strasbourg, ainsi que de gérer plus efficacement les ressources en énergie et en eau du Conseil. La résolution a été adoptée par le personnel et doit faire l'objet d'un suivi par le Comité du personnel. La Section verte tient à remercier tous ses collègues pour leur soutien et leurs contributions.

11-24 juin- [Au boulot à vélo](#): Au moment de cette publication, ce défi qui invite les strasbourgeois à se rendre au travail à vélo a déjà commencé mais il n'est pas trop tard pour prendre votre vélo et rejoindre cette expérience amusante ! [Plus d'infos](#).

14 juin- [Atelier Zéro Déchet](#) : 14 collègues ont participé dans cet atelier de zéro déchet animé par Marie Hoffsess, journaliste locale, éco-conseillère et auteur du blog « Simplifier sa vie avec Marie ».

Le Jardin de Marthe

Un partenariat est en cours de réalisation avec le Jardin de Marthe. Tenu par la même famille depuis trois générations, cette exploitation maraîchère garantit des produits bios et locaux cultivés avec amour ! Un panier bio du jardin a d'ailleurs été l'un des prix à gagner lors de la semaine « Allons travailler à pied ! ». Un gros projet est en préparation avec leur coopération mais en attendant passez les voir au 9 chemin Goeb à Strasbourg-Robertsau (à quelques minutes à pied de l'Agora) ou allez faire un tour sur [leur site internet](#) !

Les Jeux de Tokyo 2020 - Zéro Emissions

[Tokyo](#), qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2020, se lance dans des préparatifs en prenant en compte la dimension liée au développement durable. Le traditionnel village des athlètes fera office de pionnier pour une communauté à faible teneur en carbone utilisant l'hydrogène, dans le but d'introduire des concepts similaires dans le reste de la ville. En 2010, Tokyo a introduit le premier programme au monde de plafonds et d'échanges de droits d'émissions en milieu urbain pour de grandes infrastructures incluant les immeubles des bureaux. Pendant les Jeux, la ville prévoit d'utiliser ces crédits de carbone, générés par le programme, pour réduire les émissions de CO₂ à zéro pendant les quatre jours des cérémonies d'ouverture et de clôture de l'événement. De manière générale, Tokyo s'est fixé plusieurs objectifs ambitieux d'ici 2030, y compris obtenir 30% de sa production d'électricité à partir de ressources renouvelables, une réduction de



Mariage princier: Meghan Markle et Prince Harry apprécient les aliments biologiques et de saison pour leur réception: "Nous savons que le couple voulait s'assurer que nous utilisions des produits locaux et de saison autant que possible pour l'ensemble du menu, et les beaux jours que nous avons eu nous aident à concrétiser leur demande".

38% de sa consommation énergétique et 30% de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en comparaison à l'année 2000.

Il s'agit d'un autre exemple intéressant de villes pionnières en matière de développement durable. Tandis que la planète s'urbanise de plus en plus, il devient urgent que les villes jouent un rôle majeur dans ce domaine – et d'ailleurs plusieurs d'entre elles vont plus loin que ce que leur impose les politiques nationales (pensez à certaines [villes américaines](#) qui défient le retrait de Trump de l'Accord de Paris).

Si vous vous intéressez à la manière dont les villes luttent contre le changement climatique, et comment elles peuvent contribuer au développement durable, vous pouvez essayer ce cours en ligne gratuit de UN CC:Learn sur « [Les villes et le changement climatique](#) » (il faut créer un compte).

Article à l'affiche : Lutter contre la pollution plastique

Le mardi 5 juin, des dirigeants, des militants et des citoyens du monde entier étaient physiquement ou virtuellement présents en Inde, pays hôte de la Journée mondiale de l'environnement (JME) 2018. Le thème de cette année était particulièrement important : "Combattre la pollution plastique". Peut-être parce que le problème du plastique se retrouve dans de nombreuses questions environnementales : déclin de la biodiversité, pollution de la planète, épuisement de ressources rares, etc. Malgré le casse-tête croissant lié à l'utilisation du plastique (jusqu'à 380 millions de tonnes produites en 2015 contre 20 millions dans les années 1950; d'après les estimations la production de plastique atteindra 1600 millions d'ici 2050 au rythme actuel. Cependant, seulement 15 % environ sont recyclés ([OCDE](#))). Cependant la bonne nouvelle c'est que les événements comme la Journée mondiale de l'environnement semblent gagner en popularité. Cette année a été marquée par un record: plus de 3000 événements ont été enregistré dans le monde et de nombreux pays ont annoncé des projets ambitieux pour lutter contre la pollution plastique entre autres ([PNUE](#)). Suite au grand succès de l'Eco Week au CoE en mars

dernier, nous avons pensé que ce serait une bonne idée de rappeler quelques conseils de base pour réduire le plastique dans l'environnement de travail et à la maison. Il est maintenant plus important que jamais d'y travailler, surtout en remarquant la minuscule fraction de plastique qui est en fait recyclée à partir de nos bacs de recyclage. Voici quelques conseils de base pour vous aider à commencer à vous affranchir du plastique :

1. Préparez votre dose de caféine: Apportez une tasse ou une bouteille réutilisable au Café lorsque vous achetez votre café du matin ou votre thé de l'après-midi. Non seulement



vous réduisez la quantité de déchets, mais vous économisez 10% sur le montant que vous payez. Cette incitation est également offerte par certains cafés des principales rues commerçantes.

2. Apportez votre propre bouteille: Au lieu d'acheter une bouteille en plastique chaque fois que vous avez besoin d'eau, apportez une gourde réutilisable. Les bouteilles en plastique sont l'un des articles les plus fréquemment trouvés sur les plages nettoyées dans le monde entier. Les bouchons finissent généralement dans l'estomac des oiseaux de mer. Il y a des points d'eau potable à chaque étage des bâtiments du Conseil.

3. Refusez les couverts en plastique: Nous utilisons généralement des couverts en plastique durant seulement 3 minutes avant de les jeter. Que vous vous apportiez votre propre déjeuner ou que vous mangiez au restaurant du Conseil, apporter vos propres couverts jouera une grande différence.

4. Les pailles, ça craint!: Les pailles et les agitateurs en plastique peuvent nécessiter jusqu'à 200 ans pour se décomposer et sont l'un des objets les plus courants sur les plages. Optez pour des pailles en papier ou réutilisables ou même ne les utilisez pas (sans paille !).

5. Abandonnez les films alimentaires: le film adhésif ne peut pas être recyclé, mais le papier d'aluminium peut l'être. [Les emballages en cire d'abeille](#) constituent une autre alternative pour emballer vos aliments pour votre repas.

6. Les sachets de thé contiennent du microplastique et la plupart du temps ils sont emballés dans du plastique inutilement. Utilisez des feuilles de thé en vrac avec une passoire à thé ou essayez du thé sans plastique comme le [thé Pukka](#). Cela réduira la pénétration des microplastiques dans nos cours d'eau et, à terme, dans notre chaîne alimentaire.

Article à l'affiche (suite)

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, un nageur français a quitté une plage de l'est du Japon et s'est dirigé vers la mer pour devenir la première personne à traverser l'océan Pacifique à la nage - et mener des recherches sur la pollution plastique en mer.

7. Abandonnez le chewing-gum : nous mâchons en moyenne 130 bâtonnets de gomme par personne chaque année. La gomme à mâcher est faite de plastique, mais il existe des alternatives sans plastique comme le [Glee](#) ou les pastilles à la menthe.

8. Le retour du liège : Choisissez des bouteilles de vin avec des bouchons en liège naturel plutôt que des bouchons en plastique ou des bouchons à vis en métal.

9. Produits frais: Privilégiez autant que possible l'achat de fruits et de légumes en vrac au supermarché ou au marché pour éviter les emballages en plastique qui ne sont généralement pas recyclables.

10. « Totelly » génial : Et finalement abandonnez le sac en plastique pour le Tote. N'oubliez pas d'en prendre un lorsque vous allez au supermarché ou au marché. Récemment, un globicéphale s'est échoué sur une plage avec plus de 80 sacs en plastique dans l'estomac.

N'utilisez pas le plastique et soyez fantastique !

Un tiers des oiseaux français a disparu, nos abeilles sont décimées...



N. Hulot veut lancer le premier plan d'envergure pour sauver la biodiversité en France, mais il n'y arrivera pas seul. **Battons des records pour sauver la biodiversité en signant** massivement cette lettre ouverte en un [CLIC](#).



PAPE FRANÇOIS

"La civilisation nécessite de l'énergie, mais l'utilisation de l'énergie ne doit pas détruire la civilisation"

Le Pape François a récemment rencontré des grands exécutifs de l'énergie pour faire appel contre la destruction de notre environnement, en soulignant les effets particuliers qu'il a sur les plus pauvres de la société. Le Pape a été un défenseur fréquent de l'environnement pendant son mandat.

Interdictions et recyclage : l'UE part à la chasse aux plastiques

Bruxelles (AFP) - Effarée par la quantité de déchets plastiques qui a envahi les océans, la Commission européenne, le 28 mai, [a proposé une série de mesures](#) pour tenter de réduire drastiquement l'utilisation d'objets à usage unique, du coton-tige au matériel de pêche. Alors que le

mouvement a été salué par la plupart, PlasticsEurope estime dans un communiqué que ces déchets marins résultent plutôt du « manque d'application de la législation liée à la gestion des déchets au niveau national et régional » et appelle à la mise en place

d'infrastructures et à l'interdiction des décharges. Cela montre que les acteurs à tous les niveaux, du consommateur aux gouvernements, les entreprises et la communauté internationale, doivent coopérer pour résoudre ce problème.

Actions du Conseil de l'Europe pour l'environnement

La DGA a travaillé dur dernièrement pour réduire l'empreinte écologique du Conseil. Nous avons déjà fait la promotion de leur campagne « [l'agis pour l'environnement en 10 gestes](#) » par le passé. Plus récemment elle a poursuivi l'article à l'affiche de la dernière Eco-Newsletter de la Section verte sur les déchets alimentaires en travaillant avec EUREST et les cantines sur la thématique « [Stop au gaspillage alimentaire !](#) »: un nouveau processus de pesée des portions de salade et de légumes devrait encourager le personnel à ne prendre que ce qu'ils vont consommer par exemple: « Stop au gaspillage, je prends, je mange ! ». Un essai visant à introduire des récipients réutilisables dans les restaurants sera également lancé prochainement. En plus de cette initiative, un article a été publié pour des « [Économies durables dans nos bâtiments](#) », qui fournit également de précieuses informations et conseils sur la manière dont nous pouvons tous ensemble, par nos actions individuelles et collectives, réduire l'énergie utilisée dans les bâtiments, tout en économisant de l'argent. Tout le monde y gagne! Enfin, le nombre d'[imprimantes](#) va diminuer dans le Conseil, ce qui réduira encore davantage l'empreinte écologique. Nous attendons avec impatience d'autres actions environnementales cruciales de la part de la DGA à l'avenir.

La **Convention de Berne** est le premier traité international dans le domaine de la protection de la nature. Il vise à conserver les espèces de flore et de faune sauvages de l'Europe ainsi que leurs habitats naturels. L'approche de la protection des espèces et des habitats était novatrice et avant-gardiste au moment de la rédaction car les pressions anthropiques sur les habitats constituent l'une des plus grandes menaces qui pèsent aujourd'hui sur la biodiversité. La Convention est également unique en ce qu'elle reconnaît la valeur intrinsèque de la flore et de la faune sauvage, qui doivent être préservées et transmises aux générations futures car elles constituent un « patrimoine naturel de valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque ».

Un an avant son 40ème anniversaire, la Convention est plus pertinente que jamais, car la biodiversité continue de se détériorer à un rythme effroyable. La Convention s'appuie sur son mécanisme de suivi bien établi et sur des normes strictes visant à accompagner les Parties contractantes (51 en 2018, y compris l'UE) pour atteindre ses objectifs, mais aussi sur divers objectifs fixés en matière de conservation de la nature au niveau des Nations Unies. Les nouvelles données scientifiques, l'évolution de la nature et les résultats des recherches des experts sont suivis de près et pris en compte dans les nouveaux standards et outils de la Convention grâce aux nombreuses réunions d'experts organisées chaque année.



La **Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE** traite des "questions vertes" en prenant en compte la dimension liée au développement durable. Elle examine les défis liés à la biodiversité, à la bonne gestion des ressources naturelles, au changement climatique et à l'économie "verte". Les personnes qui souhaiteraient en savoir plus sur ce travail sont invitées à consulter les derniers textes de l'APCE :

« **Changement climatique et mise en œuvre de l'Accord de Paris** » [Res 2210 \(2018\)](#);

« **Les accords commerciaux de «nouvelle génération» et leurs implications pour les droits sociaux, la santé publique et le développement**

durable » [Res 2152 \(2017\)](#);

« **Projet de Protocole portant amendement à la Convention européenne du paysage** » [Avis 291 \(2016\)](#);

« **L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en Europe** » [Res 2140 \(2016\)](#);

La commission prépare actuellement des rapports sur « Qualité de l'air et émissions des moteurs diesel dans les centres urbains » et sur « Les objectifs de développement durable des Nations Unies: comment les parlements et les Etats membres du Conseil de l'Europe peuvent y contribuer ».

Actions du CdE pour l'environnement (suite)

La Convention européenne du [paysage](#) définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Elle prévoit par ailleurs que chaque Partie s'engage « à reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ». Le

paysage est reconnu indépendamment de sa valeur exceptionnelle, considérant que toutes les formes de paysage conditionnent la qualité du cadre de vie des citoyens et méritent d'être prises en compte dans les politiques paysagères. Le champ d'application de la Convention est très étendu : elle s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, urbains et périurbains, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou maritimes. Elle ne

concerne donc pas uniquement les paysages remarquables, mais aussi les paysages « ordinaires », du quotidien, et les espaces dégradés. La Convention, ainsi que les textes concernant sa mise en œuvre, ont été le moteur d'évolutions intervenues dans de nombreux Etats, non seulement dans leur législation nationale et régionale, mais aussi aux différents niveaux administratifs, voire dans des documents méthodologiques et des expérimentations de politiques du paysage actives et participatives.

Evenements à Strasbourg

24 juin- Jardin de Marthe [portes ouvertes](#) : Visite de marché des producteurs, exposition de machines agricoles, animations enfants, food truck, etc

30 juin- [Atelier cosmétiques autour du soleil](#) : également organisé par Zéro Déchet.

1 juillet- Les Activ'été : [Courir pour la nature!](#) : organisé par l'Alsace Nature et CINE de Bussierre, différents courses pour petits et grands avec d'autres activités.

6 juillet- [Conférence](#) Jérémie Pichon, une [famille](#) (presque) zéro déchet.

9 juillet- [Conférence](#) : Pour la santé des enfants, chassons les polluants avec nos collaborateurs « [l'Avis en vert](#) ».

10 aout- Le Tour [alternatiba](#) fait [étape](#) à Strasbourg.



Billet rechargeable sans contact
à valider à chaque montée

On dirait que la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) a décidé de suivre les traces du Conseil de l'Europe et de devenir plus respectueux de l'environnement en remplaçant le ticket magnétique par un nouveau ticket rechargeable et sans contact depuis mars. Plus d'informations [ici](#).

Contacts & Mot de la fin

Si vous avez aimé cette Eco-Newsletter et que vous souhaitez rester au courant des activités de la Section Verte, pensez à visiter notre page [web](#), et n'hésitez pas à nous contacter :

Anastasiia.nohovitsyna@coe.int (Responsable de la Section)

Eoghan.kelly@coe.int (Eco-Newsletter/site Internet)

[Lien](#) aux anciens Eco-Newsletters.

Enfin, un grand merci aux contributeurs ! Tania Braulio, Maguelonne Dejeant-Pons, Stephanie Denton, Carole Herdly, Isabelle Kerdudo, Natalia Kobylarz, Anastasiia Nohovitsyna, Iva Obretenova, Marie-Rose Prevost, Aiste Ramauskaite, Carla Riquelme, et **Grand Merci** à Elodie Arrighi pour l'excellente traduction française et à Jamie Brown pour la mise en forme extraordinaire !

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles contributions, mais aussi de "trucs verts" que vous pourriez faire chez vous ou au travail. Nous vous encourageons fortement à **partager vos expériences!**